

**Conditions Générales de Vente à distance**  
**CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET**  
**D'ENCADREMENT**  
**DU SKI ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE DES MONITEURS DE L'E.S.F de NOTRE**  
**DAME DE BELLECOMBE**

*E.S.F de Notre Dame de Bellecombe*

*Adresse : 345 Route de Savoie*

*73590 Notre Dame de Bellecombe*

*Téléphone : +33 (0)4 79 31 62 04*

*Email : info@esfndb.com*

Ci-après dénommée « l'E.S.F. » Via notre site, par téléphone, par tout autre moyen de communication à distance vous pouvez dès à présent vous inscrire aux prestations dispensées par les moniteurs de l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe.

Pour les ventes en ligne via notre site, il vous suffit de suivre les modalités d'inscriptions en ligne et votre commande sera transmise électroniquement à l'E.S.F de Notre Dame de Bellecombe.

Pour les autres modes de vente à distance, veuillez-vous rapprocher de l'E.S.F de Notre Dame de Bellecombe. L'inscription à des prestations de l'E.S.F. de ND de Bellecombe implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

## **ARTICLE I**

### **– INTERVENANTS ET PRESTATIONS**

Tous les moniteurs de l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe ont suivi une formation validée par l'Etat français et sont titulaires d'une autorisation d'exercer l'enseignement du ski et de ses disciplines assimilées en cours de validité.

L'enseignement sera mis en œuvre selon la Méthode du Ski Français, codifiée par le Mémento de l'enseignement du Ski Français (édité par le ministère des sports français), et reconnue sur un plan national et international.

Cet enseignement pourra se dérouler en tous milieux et sur toutes neiges appropriées pour permettre l'acquisition des compétences visées par le Mémento. Les prestations sont dispensées individuellement ou par groupe.

Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'E.S.F. de vérifier le niveau de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du niveau technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'E.S.F.

L'ESF de N D de Bellecombe se réserve la possibilité d'annuler les prestations vendues si la fréquentation (4 personnes minimum par niveau et par catégorie d'âge) et dans ces conditions de rembourser le client sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucune indemnité supplémentaire. En conséquence, l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe se réserve la possibilité de réincorporer dans un groupe plus adapté à son niveau un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le skieur ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe n'est pas responsable des

accidents causés par les skieurs qui participent au cours.

## **ARTICLE II – ASSURANCE**

Le prestataire souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les moniteurs de Notre Dame de Bellecombe dans l'exercice de leur fonction contre dommage à un tiers ainsi que les pratiquants pendant le temps où ils sont sous l'autorité de l'E.S.F. et du moniteur. Le client et/ou l'élève est seul responsable de son matériel. Les moniteurs ne pourront être tenus responsables des préjudices causés par ce matériel ou en cas de vol ou de détérioration de celui-ci.

## **ARTICLE III – TARIFS / INSCRIPTION / PAIEMENT**

- 3.1 : Tarifs Les tarifs de l'E.S.F. sont présentés sur le site de vente en ligne, accessible depuis [esf.net](http://esf.net) et depuis le site spécifique de l'E.S.F. Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de l'E.S.F. à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc.), sauf cas particulier. En conséquence, l'élève devra, préalablement à l'heure prévue au cours, se munir d'un forfait pour l'accès aux Remontées Mécaniques et, selon son choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours, etc.).
- 3.2 : Modalités d'inscription et de paiement

+ 3.2.1 : Pour les ventes en ligne faites via notre site :

Vous devez renseigner la procédure de réservation figurant sur ce site. Avec le paiement en ligne votre réservation sera transmise à l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe. Il vous sera immédiatement accusé réception de votre commande par message électronique. Le paiement est intégral au moment de l'expédition de votre réservation via le site de vente en ligne de l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel. Un moyen unique d'inscription et de paiement est à votre disposition : Envoi via Internet de votre réservation et du virement bancaire à l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe par l'intermédiaire de S-money (service sécurisé développé par une société du Groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne). L'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat.

+3.2.2 : Pour les autres modes de vente à distance :

Après avoir rempli le formulaire d'inscription vous recevrez par mail un justificatif d'honoraires. La réservation sera validée après réception du justificatif accompagné du règlement par chèque bancaire, par chèque vacances, coupon sport, virement ou vente à distance. L'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat. Le paiement manifeste la conclusion du contrat.

## **ARTICLE IV – DROIT DE RETRACTATION NON APPLICABLE**

Le droit de rétractation dans un délai de 14 jours prévu à l'article L221-18 du Code de la Consommation n'est pas applicable aux prestations proposées à la vente en application du 12° de l'article L.221-28, s'agissant de prestations d'activité de loisirs qui doivent être fournies à une date déterminée.

## **ARTICLE V – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES MEDAILLES**

Valable uniquement en cas d'achat d'un TOUT COMPRIS : Cours de ski + médaille.

Si vous avez procédé à l'achat d'un TOUT COMPRIS (cours de ski + médaille) et que vous ne

souhaitez pas recevoir de médaille : il est possible d'obtenir le remboursement de celle-ci, au prix public, en le demandant au guichet de l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe pendant la période de cours. Passé le dernier jour de cours, aucun remboursement ne sera possible.

## **ARTICLE VI – ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT**

- 6.1 : Annulation d'une réservation en amont des 15 jours qui précèdent le début de la prestation :

- Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel (notamment celle proposée par l'E.S.F. lors de votre achat en ligne) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.
- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et sous réserve de l'existence d'un motif légitime (inaptitude au ski constatée par un certificat médical couvrant la période de la prestation) : l'E.S.F. proposera le report de la prestation si cela est possible et remboursera sinon l'intégralité des sommes versées, moins 20 € de frais de gestion.

- Dans tous les autres cas : l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe vous remboursera le prix payé moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros) auxquels s'ajoutera une indemnité de rupture de contrat (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).

- 6.2 : Annulation d'une réservation dans les 15 jours précédant le début de la prestation :

- Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel (notamment celle proposée par l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe lors de votre achat en ligne) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.
- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et sous réserve de l'existence d'un motif légitime (inaptitude au ski constatée par un certificat médical couvrant la période de la prestation) : l'E.S.F. proposera le report de la prestation si cela est possible et remboursera sinon l'intégralité des sommes versées, moins 20 € de frais de gestion.
- Dans tous les autres cas : l'E.S.F. appliquera une retenue égale à 50 % du prix payé.

- 6.3 : Interruption pendant la prestation :

- Si vous avez souscrit une assurance à titre personnel (notamment celle proposée par l'E.S.F. lors de votre achat en ligne) veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.
- En l'absence d'assurance, il n'y aura pas de remboursement de cours.

En cas d'absence du client au départ du cours, le prix de celui-ci ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas échangé contre un autre.

## **ARTICLE VII – ANNULATION / INTERRUPTION / EXCLUSION DU FAIT DE L'ESF**

- 7.1 : Annulation/interruption

L'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours en cas de fermeture des pistes ou des remontées mécaniques ou si les conditions météorologiques rendent dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

- 7.2 : Remboursement

- Dans l'un des cas mentionnés à l'article 7.1 : l'ESF restituera les sommes versées par le client en cas d'annulation de la prestation, et en cas d'interruption accordera au client un avoir calculé sur la base du tarif dégressif ou un report du cours.
- Dans tous les autres cas : l'ESF restituera les sommes versées par le client, et en cas d'interruption accordera au client un avoir calculé sur la base du tarif dégressif ou le report du cours.

- 7.3 : Exclusion

L'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne

dont le comportement est de nature à troubler le déroulement et la sécurité de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

## **ARTICLE VIII – INFORMATION SPECIALE COVID 19**

Pour toutes réservations faisant l'objet d'une annulation pour cause de COVID-19, la totalité des sommes versées sera, sur présentation d'un justificatif (tel un certificat médical ou une copie d'une décision institutionnelle).

- Reportée dans la saison si cela est possible
- Remboursée

En cas d'interruption de la prestation pour cause de COVID -19, les sommes versées seront reportées dans la saison, si cela est possible, sinon remboursées déduction faite des prestations consommées, facturées au prix unitaire.

## **ARTICLE IX : REGLEMENT DES LITIGES**

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français. Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.

## **ARTICLE X – MEDIATION**

Après avoir saisi la direction de l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

## **ARTICLE XI - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Dans le cadre des services qu'elle propose, l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe est amenée à recueillir des données personnelles vous concernant pour la réalisation du présent contrat et seulement à cette fin. L'E.S.F. traite ces informations avec la plus grande confidentialité. L'utilisateur est informé, conformément à l'article 32 de la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, que les informations qu'il communique à l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe, notamment par le biais du formulaire internet du site de l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe, sont nécessaires pour répondre à ses demandes et sont destinées à l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe, en tant que responsable du traitement des données, à des fins de gestion administrative et commerciale. L'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe s'engage à ne transmettre ces informations à aucun tiers, sauf consentement exprès de l'utilisateur, notamment en cas d'achat de services proposés par un partenaire de l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe. Dans ce cas, l'utilisateur reconnaît que ces données seront transmises au partenaire concerné afin de traiter la demande de l'utilisateur. L'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe conserve ces informations jusqu'à la demande de suppression par l'utilisateur de son compte. Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour l'exercer, adressez votre demande à l'E.S.F. à l'adresse suivante : [info@esfndb.com](mailto:info@esfndb.com)

L'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe considère les informations personnelles telles que le nom, adresse, mail, numéro de téléphone de l'utilisateur, comme des informations à caractère privé et confidentielles. Les informations communiquées par l'utilisateur sont exclusivement utilisées par l'E.S.F. de Notre Dame de Bellecombe dans le cadre de la mise en œuvre du contrat.